

Questions orales

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je signale au député que des poursuites pour outrage au tribunal ont été intentées au nom du pouvoir judiciaire contre un membre du gouvernement, et il m'a semblé que cela pouvait ressembler à un affrontement entre ces deux pouvoirs du gouvernement.

M. Fraser: Une dernière question supplémentaire pour le ministre, monsieur l'Orateur. Prétend-il qu'en laissant entendre au juge Hugessen qu'il pourrait y avoir confrontation exprimait une opinion personnelle qui n'avait été discutée ni au Cabinet ni ailleurs?

M. Drury: Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas du tout ce que je prétends, car ce serait inexact. J'ai consulté un certain nombre de personnes. Je le répète, j'accepte toute responsabilité pour cette intervention et ne cherche pas à imputer la faute à qui que ce soit.

LES ALLÉGATIONS D'INGÉRENCE DE M. OUELLET DANS LE
PROCÈS DES SOCIÉTÉS SUCRIÈRES—DEMANDE DE DÉPÔT
D'UNE CERTAINE LETTRE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur ma question s'adresse au ministre de la Justice et a trait à une allégation qui a été faite et dont on semble avoir oublié de parler jusqu'ici en rapport avec cette affaire, bien que cela paraisse incroyable. Je veux parler de l'allégation du juge Mackay portant que le député de Papineau a cherché à entraver le cours de la justice lors du premier procès des sociétés sucrières. Je vais lire une partie de la lettre que le juge Mackay a envoyée au ministre de la Justice, pour clarifier ce point, et je lui demanderai ensuite ce qu'il en pense. Dans la première lettre qu'il a envoyée au ministre de la Justice, le 9 février, le juge Mackay dit ceci:

Je pourrais peut-être ajouter que si votre représentant, M. Pateras, n'avait pas été un ami et un ancien associé de M. Ouellet, je lui aurais demandé de s'occuper de l'affaire et je ne doute pas qu'il aurait été payé pour cela comme il l'a été pour avoir écrit à M. Ouellet en mon nom au cours du procès et pour l'avertir de ne pas entraver le cours de la justice.

J'aimerais demander au ministre s'il voudrait voir à ce que cette lettre du juge Mackay adressée au député de Papineau soit déposée sur le bureau de la Chambre, pour que nous puissions connaître les allégations d'intervention qu'elle renferme. Deuxièmement, le ministre peut-il nous dire exactement ce qu'il a répondu à ce moment-là et ce qu'il a fait ensuite?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir la lettre, je ne l'ai pas vue. Je vais m'informer pour savoir si l'avocat de la Couronne l'a en sa possession. Je tiens à souligner que je n'ai pas d'exemplaire du procès-verbal sous les yeux et que je rapporte donc les termes utilisés de mémoire, mais au cours du procès le juge s'est offensé de certaines expressions dont le ministre de la Consommation et des Corporations s'était servi dans son discours. Il a demandé à l'avocat de la Couronne chargé de cette cause d'écrire au ministre de la Consommation et des Corporations pour l'en informer. C'est ce qui a été fait, sauf erreur, et le juge en a été satisfait à ce moment-là.

Dans une lettre qui m'était adressée, on avance comme argument que, l'avocat de la Couronne ayant fait la démarche indiquée par l'honorable représentant, ce même avocat

de la Couronne aurait également dû prendre l'initiative dans la procédure d'outrage qui a suivi le procès. Il va sans dire que ma position là-dessus est claire: une fois le procès terminé, le juge aurait dû demander au procureur général de la province de nommer, pour la procédure d'outrage, un avocat à titre d'ami du tribunal, comme on a procédé dans l'affaire du syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, si je comprends bien le ministre, il dit ne pas avoir vu la lettre écrite par M. Pateras à laquelle fait allusion le juge Mackay et qui renferme des allégations d'intervention de la part de M. Ouellet. Donc, le ministre présume simplement que ces allégations se rapportent à un discours prononcé en dehors du tribunal. Je vois que le ministre fait signe que oui. Pour que nous puissions avoir une idée exacte de ces allégations, le ministre communiquera-t-il avec l'honorable député de Papineau afin d'obtenir une copie de cette lettre? La déposera-t-il à la Chambre, afin que nous sachions ce que M. Pateras considère comme une intervention?

Des voix: Non!

M. Basford: Je ne peux accepter l'hypothèse sur laquelle se fonde cette question. La lettre a été écrite, de toute évidence, et je me fondais non pas sur des conjectures mais sur les informations et l'opinion de l'avocat de la Couronne qui, en l'occurrence, agissait en mon nom. Je lui demanderai s'il possède une copie de cette lettre et je verrai s'il est opportun de la déposer.

LES ALLÉGATIONS D'INGÉRENCE DANS LE DOMAINE
JUDICIAIRE—LA QUESTION DE LA DÉMISSION DE M. DRURY

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Ma dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur, j'aimerais l'adresser de nouveau au ministre des Travaux publics. Comme l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations a remis sa démission au premier ministre pour des raisons tout à fait spécieuses, et qu'elle a été acceptée, le ministre réexaminera-t-il son point de vue, remettra-t-il de nouveau sa démission au premier ministre en le priant de l'accepter?

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Et comment!

M. l'Orateur: A l'ordre. Sauf votre respect, cette question a déjà été débattue.

[Français]

LA PRÉSUMÉE INTERVENTION DU JUGE MACKAY DANS LE
POUVOIR PUBLIC—LE HARASSEMENT POSSIBLE D'UN
MINISTRE CANADIEN-FRANÇAIS

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que de plus en plus il semble que, dans l'impasse provoquée par «l'affaire des juges», le juge Mackay se soit immiscé dans le pouvoir public, le premier ministre dirait-il s'il considère la formation d'une commission royale d'enquête afin de déterminer si l'establishment juridique anglo-saxon de Montréal n'a pas véritablement conspiré pour harasser un ministre canadien-français qui n'hésite pas à s'en prendre aux cartels?